

Réf: Dossier 455428

Avis de constitution

SOCIETE « AGRUME IVOIRE » en abrégé « AI »

Siège Abidjan Yopougon Wassakara non loin du
marché, lot 3758, ilot 158, Lot 3758, Ilot 158

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 18/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRUME IVOIRE » en abrégé « AI

»

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- COMMERCE DE FRUITS
- COMMERCE DE LEGUMES
- IMPORT-EXPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de tous sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie de biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participations dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Yopougon Wassakara non loin du
marché, lot 3758, ilot 158, Lot 3758, Ilot 158

Dirigeant(s) Mme KONE HAWA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11795 du 25/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72697/GTCA/RC/2025 du 25/11/2025

